

246

novembre 2014
mensuel
mubw.be

espace-vie

La revue de la Maison de l'urbanisme / Centre culturel du Brabant wallon



L'avenir de nos communes (7/8) **Court-Saint-Étienne efface ses derniers stigmates industriels**

INNOVATION

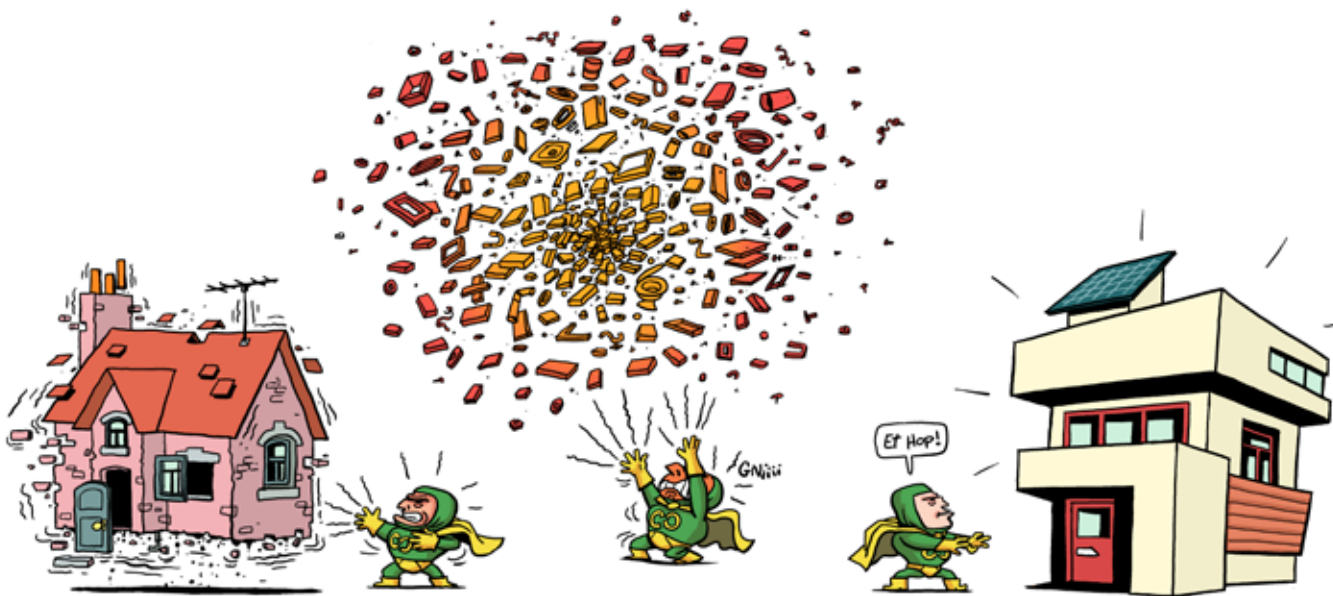
La démarche Cradle
to Cradle testée à Genval

DÉBAT

L'urbanisme, un outil de lutte
contre les inondations ?

CULTURE BW

Le théâtre jeune public
mis à l'honneur avec Ottokar



Matériaux 100 % recyclés : encore une mission réussie pour Super Cradle !

Les impacts positifs du recyclage

Que ce soit en matière d'énergie, de construction, d'urbanisme ou dans d'autres secteurs, la réduction des impacts négatifs sur l'environnement est devenue une préoccupation majeure. Les initiatives et innovations dans ces domaines sont de plus en plus courantes. Mais certaines d'entre elles valent vraiment la peine qu'on s'y intéresse de plus près. Surtout quand elles visent à apporter des impacts positifs en plus de réduire les impacts négatifs. C'est le cas de la récente rénovation d'un bâtiment de 4 000 m² à Genval, qui a de quoi attirer l'attention tant le procédé est surprenant tout comme le nom qui lui est donné : Cradle to Cradle. Son principe « zéro pollution et 100% recyclage » n'est pas nouveau mais certainement pas encore suffisamment connu ni utilisé. La preuve puisqu'il s'agirait, selon l'un de ses concepteurs, de la première fois que l'on utilise cette démarche dans le cadre d'une rénovation. Pour en savoir davantage sur le sujet, rendez-vous pages 8 et 9. Et qui sait, ce procédé en inspirera peut-être d'autres...

> **Catherine Vandenbosch**

- 03** **En deux mots**
- 04** **Dossier**
Court-Saint-Étienne efface ses derniers chancres
- 07** **Environnement**
L'impact des énergies renouvelables sur le territoire
- 08** **Architecture**
Rénover un bâtiment avec des matériaux recyclés
- 10** **Débat**
L'urbanisme, un outil de lutte contre les inondations ?
- 11** **Rencontre**
Les verts desseins du Dr Sténuît
- 12** **Le théâtre jeune public**
mis à l'honneur avec Ottokar
- 13** **La pédagogie du recyclage**
« par le haut »
- 14** **Rencontre à Tubize**
Optimaliser un projet socioculturel
- 15** **Épinglé pour vous...**
L'agenda du mois
- 16** **Midi de l'urbanisme**
Pourquoi l'architecture contemporaine fait-elle toujours peur?

Espace-vie est la revue mensuelle de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon - CCBW. Elle a pour objet de vous informer sur des sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la définition du cadre de vie. Le CCBW y ajoute quatre pages dédiées à l'actualité culturelle du Brabant wallon.

Éditeur responsable : Édith Grandjean - Coordination : Catherine Vandenbosch, Xavier Attout, Marie-Pierre Uenten (culture BW) - Rédaction : X. Attout, C. Dunski, C. Vandenbosch - Équipe de la Maison de l'urbanisme : C. Vandenbosch, A. Chevalier, X. Attout, A. Leux - Président de Maison de l'Urbanisme : Mathieu Michel

Maquette : www.doublepage.be - Mise en page : Béatrice Fellemans - Imprimeur : jcbgam - Tirage : 7.700 exemplaires

Adresse : 3, rue Belotte, 1490 Court-Saint-Étienne - Contact : 010 62 10 30 ou m.urbanisme@ccbwb.be - Site internet : www.mubw.be - www.ccbw.be

Espace-vie est publié avec le soutien de la Wallonie et de la Province du Brabant wallon. Imprimé sur du papier recyclé. Publication gratuite (dix numéros par an) pour les habitants du Brabant wallon, 10 €/an hors Brabant wallon (877-7092102-57). Ne peut être vendu. Toute reproduction partielle ou totale nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable. Dessin : Marco Paulo. Photo de couverture : Xavier Attout





Un colloque sur la gestion des eaux pluviales

Les acteurs de l'urbanisme et de la construction sont invités à se retrouver le 9 décembre à Waterloo pour participer à un échange constructif visant à modifier notre manière de gérer les eaux pluviales en agglomération. De nouvelles opportunités sont à saisir pour les auteurs de projets et les décideurs, tant sur le plan des techniques que sur le plan réglementaire. Ne ratez donc pas cette journée organisée par les Contrats de rivière Dyle-Gette et Senne, l'IBW et la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon. Infos : www.mubw.be



Province : la fin des primes énergétiques

Les primes provinciales relatives aux travaux d'isolation et à la réalisation d'un audit énergétique passeront à la trappe à partir du 1er janvier 2015. Une conséquence du transfert de certaines compétences provinciales à la Région. Cela concerne la prime relative à un audit énergétique (20 % du montant, maximum 200 euros) et à l'isolation (toit, murs, sol, double vitrage), également pour un montant de 20 % du total. Il ne reste plus que quelques semaines pour en profiter.

« Les cinq sens ne sont pas suffisamment pris en compte lors d'un projet architectural. C'est vraiment regrettable. »

Philippe Samyn, architecte.

Les Récollets mis en vente à Nivelles

L'ancien couvent des Récollets construit au XIIe siècle, un des bâtiments emblématiques du centre de Nivelles, est à vendre. Depuis 2005 et le rachat du bâtiment par la Ville, tous les projets de réhabilitation ont échoué. La vente sera particulière : les acquéreurs doivent au préalable présenter un dossier solide de réaffectation, la qualité architecturale devant être de qualité. Un projet mixte comprenant commerces, bureaux et logements pourrait emporter l'adhésion.

28

En millions, le coût du futur hall polyvalent qui sera construit à Wavre. Le chantier débutera au printemps 2015 et devrait se terminer en 2017. Il comprendra notamment une salle de 862 places.

La Hulpe : une balade culturelle sur smartphone

L'application pour Smartphone Visit Waterloo a ajouté une nouvelle option à son offre. Il est désormais possible d'effectuer un circuit de promenade géolocalisé sur le territoire de La Hulpe. Un parcours de deux heures comprenant onze étapes. Développée par la Maison du tourisme du pays de Waterloo (qui regroupe cinq communes), elle invite à découvrir les différentes richesses environnementales de La Hulpe, dont notamment la Forêt de Soignes. Une balade autour du champ de bataille et une autre qui permettra de partir à la découverte des sculptures de La Hulpe sont également prévues.

> Le billet de Christian Radelet publié dans notre précédent numéro sur la commune de Rebecq a été malencontreusement amputé d'une partie du texte. Vous pouvez retrouver l'entièreté de son billet dans la version online de notre revue sur www.mubw.be

> La commune d'Iltre se lance dans une Opération de Développement Rural. Il s'agit d'une démarche participative débouchant sur une vision globale pour la commune, sur des objectifs précis et des projets concrets touchant toutes les facettes de la vie locale (social, environnement, culture, économie).

> Le plan communal de Genappe sera approuvé définitivement dans les prochaines semaines.

Court-Saint-Étienne efface ses derniers chancres

Sonnée par la fermeture de ses industries, Court-Saint-Étienne relève doucement la tête. Elle élimine ses dernières friches pour se donner un nouveau départ. Et elle a l'ambition de se doter d'une nouvelle image pour rattraper le retard accumulé sur les communes voisines.

Le premier coup de pioche sera donné en janvier prochain. Il résonnera comme le début d'un nouveau chapitre pour Court-Saint-Étienne. La page industrielle de cette cité ouvrière se tourne peu à peu avec la réhabilitation programmée d'un site de 10 hectares situé en plein centre de la commune. D'ici une demi-douzaine d'années, il n'en restera qu'une poignée de vestiges et quelques bribes de souvenirs dans la tête des plus anciens. Commune de 10 000 âmes, Court-Saint-Étienne est en passe de réhabiliter la seconde grande friche industrielle de son territoire. Depuis la fermeture des anciennes Usines Henricot en 1984, une partie du site a déjà fait l'objet d'une réhabilitation d'envergure bouclée en 2000 (dans le centre, au-delà du passage à niveau) et la seconde (en face du Parc à Mitrailles) est en cours. « Cela va contribuer à améliorer nettement l'image de notre commune puisqu'il s'agit de notre dernier chancre, lance le bourgmestre local Michael Goblet d'Alviella. Ce projet effacera nos derniers stigmates industriels. Mais nous ne souhaitons pas que le centre de la commune s'y déplace. » Il sera toutefois difficile de résister à l'engouement populaire et commercial du projet mené par Equilis.

La reconstruction d'une commune sinistrée

Cité ouvrière à l'origine, Court-Saint-Étienne est aujourd'hui partagée en deux, entre un centre fortement urbanisé et des petits villages où la densité est bien moins forte. « C'est une de nos particularités, avec une partie très urbaine dans le centre

et au lieu-dit Chapelle-aux-Sabots et une partie plus rurale à Beurieux, La Roche, Tangissart et Sart-Messire-Guillaume. Ce sont deux urbanisations totalement différentes dont il faut tenir compte. »

La commune ne connaît pas la même pression immobilière que les entités voisines, même si elle grappille doucement son retard. Il faut dire qu'elle traîne un déficit d'image, tant sur le plan commercial que sur le plan de l'attractivité. « Je ne suis pas tout à fait d'accord avec cette idée de dé-

Court-Saint-Étienne possède encore un important potentiel urbanisable : 39 % des terrains à bâtir sont encore constructibles.

ficit d'image, tempère Michael Goblet d'Alviella. En 2000, nous étions une commune sinistrée. Mais la réussite du réaménagement d'Henricot I a permis de sortir la tête de l'eau. Aujourd'hui, Court-Saint-Étienne ressemble beaucoup plus à Ottignies. » Et de citer une refonte prochaine de l'avenue de Wisterzée et l'aménagement d'un projet résidentiel sur le site de l'ancien dépôt communal, juste derrière le traiteur Grégoire. « Le site de CP Bourg, à la limite d'Ottignies et de Court-Saint-Étienne, dans le prolongement d'Henricot II, sera également à surveiller. L'entreprise n'est plus très florissante. Une importante friche pourrait donc un jour apparaître. »

Court-Saint-Étienne possède encore un important potentiel urbanisable : 39 % des terrains à bâtir peuvent encore voir un projet de construction se réaliser. Ce qui représente une superficie de 269 hectares

sur les 683 qui sont urbanisables. Précisons toutefois que 87 % des 269 ha sont dans des zones d'aménagement communal concerté (ZACC), ce qui réduit considérablement les possibilités. « Car nous n'avons pas l'intention de les libérer, à l'exception de celle du Val de Croix (170 logements envisagés par Bouygues début 2015 en face du crématorium) et de celle de Beurieux. » Par contre, Matexi riche d'attendre longtemps pour aménager celle de la Chapelle aux Sabots (545 logements sur 58 ha). « Nous n'augmenterons pas la population à tout prix. »

Un schéma de structure toujours en stand-by

Pour donner une ligne de conduite à cet aménagement du territoire, la commune dispose d'un schéma de structure adopté provisoirement en 2000. Elle n'a jamais franchi le cap depuis. « Le document serait alors trop contraignant alors que nous disposons déjà des grandes options. » La commune ne dispose pas de Règlement communal d'urbanisme. Elle se dit ouverte à l'architecture contemporaine.

Pour le reste, une nouvelle maison communale est envisagée. Elle sera probablement déplacée de quelques mètres sur la place communale, le long de la rue Émile Henricot. Le rachat du site est en cours. Le projet serait financé par la vente de terrains situés le long de la place des Déportés.

Enfin, en matière de mobilité, l'objectif est de faire sauter le passage à niveau dans le centre alors qu'en matière d'inondation, une zone d'expansion de crue est prévue entre Faux et Suzeril, de manière à éviter que l'Orne, la Thyle et la Dyle n'inondent le centre, comme cela a été le cas en 2003, 2008 et 2010.

> Xavier Attout

« Il faut arrêter les tergiversations »

Il y a des lieux qu'on fréquente et des endroits où l'on ne fait que passer. Court-Saint-Étienne est une de ces agglomérations qu'on traverse sans y prêter particulièrement attention. Ils sont loin le temps du bathyscaphe et l'âge d'or de la sidérurgie wallonne. Après la fermeture des grands halls, Court-Saint-Étienne a touché le fond et est entrée dans une profonde dépression.

Depuis lors, Court est à la remorque d'Ottignies, profitant indirectement de son dynamisme et de son développement. Aujourd'hui, leurs destins sont clairement liés et la conurbation de la vallée autour de la route régionale, du chemin de fer et de la rivière est devenue une évidence. Et c'est la chance de Court-Saint-Étienne qui, sans cette locomotive, pourrait rester encore longtemps le ventre mou du Brabant wallon.

Exiger de la qualité

Car, à Court-Saint-Étienne, on tergiverse et on ne termine jamais rien. Le schéma de structure est en panne depuis 10 ans, le PCA du site Henricot II initié en 2000 par le CREAT n'a jamais atteint le stade de l'approbation provisoire et le Hall n° 11 n'a toujours pas trouvé d'affectation.

Le Collège a beaucoup de difficultés à suivre les avis défavorables de la Région et de sa CCAT. À force de courir derrière les nouveaux habitants pour équilibrer son budget, la commune en a oublié d'être exigeante sur la qualité des projets.

Heureusement, tant pour la rénovation du site Henricot I que pour celle d'Henricot II, la qualité des investisseurs et des auteurs de projets reste la meilleure garantie de réussite de l'opération. Seules les réalisations de la société immobilière « casa Barzotti » se démarquent et constituent une fausse note dans l'ensemble. À chacun son métier !

Mais dans l'ensemble, la rénovation du site Henricot I est une réussite et donne au centre de Court une image moderne et séduisante. Quand au Parc à Mitrailles, dont la commune ne savait que faire, c'est devenu un lieu d'animation unique en Brabant wallon.

Le réaménagement du site Henricot II est aujourd'hui amorcé et on peut espérer que, dans 10 ans, les stigmates de l'industrie lourde auront complètement disparu. Il restera alors à rattacher les deux parties du site coupé par le chemin de fer et le passage à niveau de l'avenue de Wis-

terzée. Aujourd'hui cela relève de la mission impossible. Mais demain ?

« Moi vivant, ce projet ne sortira pas »

Henricot II est un beau projet et la commune a compris que, dans un souci de cohérence, il était important d'étendre la réflexion urbanistique jusqu'aux limites d'Ottignies à travers l'élaboration d'un nouveau plan communal d'aménagement qui révisé le plan de secteur que tous espèrent, cette fois-ci, voir aboutir. Car il faut aller au bout de la reconquête de ce site de 10 ha avant d'envisager tout autre développement urbanistique. La mise en œuvre de la ZACC de la Chapelle aux Sabots peut encore attendre. J'ai d'ailleurs toujours déclaré que « moi vivant ce projet ne sortirait pas ».

Mais la vie a ses limites et, pour un certain nombre d'entre nous, elle trouvera son épilogue au Crématorium de Court-Saint-Étienne, magnifique réalisation, d'une grande sobriété, qui respire la paix et l'harmonie. Ce sera, pour moi, l'occasion de passer plus de temps à Court-Saint-Étienne.

> Christian Radelet, Fonctionnaire délégué



Le billet de... Yves Hanin, professeur en aménagement du territoire à l'UCL

Trois défis pour poursuivre sa mutation



Malgré le recul des activités agricoles et des industries, Court-Saint-Étienne a connu un lent et continu développement où les mutations successives ont été digérées. Les 10 000 résidents actuels sont apparus suite à la périurbanisation sans que l'on n'assiste à la production massive de lotissements. Court-Saint-Étienne apparaît aujourd'hui comme une zone de transition avec son centre qui se fond dans la conurbation d'Ottignies-LLN, Wavre et Rixensart, des parties plus campagnardes au sud vers Bousval, tandis qu'à l'est et l'ouest les villages sont de plus en plus peuplés même si les vastes étendues de cultures se maintiennent. Pour les prochaines années, trois défis sont à relever.

1. Consolider le renouveau du centre par une vision globale

Les Usines Henricot ferment en 1984. Lentement s'est échafaudé sur le site n°1 un projet de renouveau qui visait à tirer parti des atouts du site (berges de la Thyle, bois, petites rues et places) pour recréer le centre de village. Cette réhabilitation sera l'une des premières réalisées en Wallonie, elle est exemplative à plus d'un titre. Il convient aujourd'hui de la consolider car la dynamique de renouveau s'accélère et concerne enfin le site n°2 à l'ouest des voies ferrées avec le projet Equilis dont Espace-vie a déjà fait écho. Il faudra d'abord veiller à articuler ce projet avec la zone économique et commerciale située au nord et aux limites avec Ottignies de même qu'avec le Parc

à Mitrailles rénové. Mais plus encore se posent les questions de mobilité à différentes échelles et notamment ses relations avec les berges de la Thyle, les places, les rues et les commerces qui se cherchent encore quelque peu.

L'enjeu principal est d'établir un schéma d'ensemble pour éviter les concurrences, réduire l'historique fracture du chemin de fer et garantir une identité spécifique qui permet à Court centre de se différencier des autres entités du Brabant wallon. Dans ce nouveau dessin du centre, il faut repenser la rue de Wisterzée, l'avenue des Combattants mais aussi la rue Henricot et la place communale pour permettre de faire sortir la maison communale de l'ilot dans lequel elle est cachée et confinée. **Un schéma de renforcement du centre qui pourrait s'appuyer sur la gare et à terme conduire à un dédoublement de la rue Henricot et de Wisterzée** au cœur duquel les rues, les places, de même que les jardins et les cours d'eau permettent la constitution d'un petit centre en pleine nature. Une politique volontariste s'impose donc.

2. Maintenir un développement différencié entre le centre, les villages et les plateaux

Le potentiel foncier en dehors du centre est important, il convient de l'utiliser prudemment pour ne pas tuer le renouveau du centre. **L'établissement et l'adoption d'un schéma de structure permettrait de garantir un rééquilibrage des fonctions entre le centre et les différents villages de l'entité.** Il faut tirer parti des autres vil-

lages en lien notamment avec les gares de Faux et de La Roche ou de la bonne accessibilité qu'offre à certains endroits la N25. C'est dans cette perspective qu'il faut gérer les 269 hectares encore disponibles en zones urbanisables dont 101 ha situés en ZACC. À plus long terme, des projets d'ensemble pourraient être bien conçus afin d'y assurer une qualité urbanistique ou une relocalisation de petites entreprises. Le crématorium est une réalisation exemplaire en ce sens.

3. Établir une réflexion globale avec ses voisins

L'avenir du redéploiement de Court-Saint-Étienne dépasse les frontières communales. Que ce soit en termes de mobilité, de commerces ou de densification, toutes les communes de la vallée de la Dyle seront impactées. **Il est donc nécessaire d'avoir une réflexion globale à l'échelle de la vallée** voire des plateaux pour l'avenir de l'agriculture. Gérer la conurbation avec Ottignies devient urgent, puis il faudra étendre les discussions avec Villers-la-Ville, Mont-Saint-Guibert et même Wavre. Sans cela, la congestion automobile sera inévitable, sans parler des friches commerciales ou des problèmes d'équipements.

La mise en place d'une navette via la voie ferrée qui irait de Basse-Wavre à Villers-la-Ville serait à cet égard particulièrement intéressante. Nous avons là une dizaine d'arrêts potentiels sur une vingtaine de kilomètres !

> Yves Hanin, directeur du CREAT

Comment le développement du renouvelable impactera notre territoire

Diminuer la consommation pour réduire les impacts

L'approvisionnement énergétique évoluera dans les prochaines années, vu que la part du renouvelable sera croissante. Ce qui ne sera bien évidemment pas sans conséquences pour le territoire. Un enjeu à prendre en considération.

Le développement attendu des énergies renouvelables dans les prochaines années aura-t-il des conséquences importantes sur l'aménagement de notre territoire ? La question a été abordée lors de notre dernier Midi de l'urbanisme, qui s'est déroulé mi-octobre à Court-Saint-Étienne. Elle s'inscrit dans l'annonce du gouvernement wallon de poursuivre le développement « des énergies renouvelables au bénéfice de la collectivité. » Reste que les éléments précisés dans la déclaration de politique générale sont plutôt flous. Et non chiffrés. Le sujet est donc encore en suspens, le temps d'écrire la future feuille de route.

Pour le reste, on sait bien évidemment que l'implantation de dispositifs de production d'énergie (éolien, solaire photovoltaïque, solaire thermique, hydroélectricité, biomasse, pompes à chaleur) peut avoir un impact plus ou moins conséquent sur le paysage, sur l'environnement et la biodiversité. Raison de plus pour anticiper et préparer ce développement.

« Il s'agit d'un sujet très vaste, explique Virginie Hess, d'Inter-Environnement Wallonie. Il met en jeu des enjeux collectifs à long terme et le confort individuel pour l'accès aisé à une source d'énergie. Aujourd'hui, une maison est achetée en fonction du paysage qui l'entoure. Nos études démontrent que le paysage est associé au beau et que les gens souhaitent donc qu'il reste figé. Or, par essence, le paysage est en mouvement perpétuel. La question n'est donc pas de réfléchir à la manière dont le paysage pourrait ne pas se transformer, mais bien de quelle manière peut-il évoluer pour satisfaire la collectivité. C'est ce que l'on voit avec l'éolien qui suscite de nombreuses questions. »

1 500 éoliennes maximum

L'éolien est l'énergie renouvelable qui suscite le plus de réactions quand on évoque son impact sur le territoire. Selon l'Apere, l'Association pour la promotion des énergies renouvelables, il faudrait

aujourd'hui entre 1 200 et 1 500 éoliennes en Wallonie pour satisfaire la demande énergétique. « C'est un chiffre théorique bien évidemment, explique Michel Huart, secrétaire général de l'Apere. Certains estiment qu'elles passeront inaperçues, comme la publicité, si elles envahissent le paysage. C'est une question de perception. Nous sommes aujourd'hui dans une période d'abondance énergétique qui entraîne des comportements absurdes. Le rééquilibrage de la consommation à travers les énergies renouvelables entraînera des impacts sur le territoire. Aux experts de la minimiser ou de les faire accepter. »

Selon Benoît Tonneau, du Comité d'action pour la défense de l'environnement à Villers-la-Ville, « la population est favorable aux énergies renouvelables tant que cela ne la concerne pas. A Villers-la-Ville, l'implantation d'un parc éolien a suscité beaucoup de débats. L'information est capitale pour réduire les inquiétudes. »

> **Xavier Attout**

« Un enjeu secondaire par rapport à l'urbanisation croissante »

« Quand on prend un peu de hauteur, on voit tout de même que l'impact des énergies renouvelables sur le territoire est un enjeu secondaire par rapport à l'urbanisation galopante qui sévit en Wallonie, lance Virginie Hess. Ce phénomène a une empreinte beaucoup plus importante. On le voit notamment en Brabant wallon où les promoteurs ne cessent de grappiller des terres. L'impact des éoliennes est très relatif par rapport au grignotage des terres. » Et Fiorella Quadu, chercheuse au Centre de recherches et d'études pour l'action territoriale (UCL) d'ajouter : « En réduisant les dépenses énergétiques, on réduira inévitablement l'impact attendu sur le territoire. Cette réduction passe par une nouvelle manière de penser, notamment en relocalisant les services. »



La démarche Cradle to Cradle appliquée pour la première fois à Genval

Rénover un bâtiment avec des matériaux recyclés à 100 %

Rénovation originale à Genval. Un bâtiment de 4 000 m² vient d'être remis à neuf selon la démarche Cradle to Cradle. Une première. C'est-à-dire que tous les matériaux utilisés sont passés par la filière du recyclage. Un procédé qui ne vise pas seulement à réduire les impacts négatifs l'environnement.

De l'extérieur, il s'agit d'un simple bâtiment de bureau. L'architecture est de qualité mais elle n'est pas de nature à renverser des montagnes. D'ici décembre, ce bâtiment situé rue du Cerf à Genval attirera pourtant les projecteurs : la première rénovation utilisant la démarche Cradle to Cradle (du berceau au berceau) sera terminée, après huit mois de chantier. Une démarche d'éco-construction lancée il y a une quinzaine d'années mais qui est davantage utilisée pour les nouvelles constructions. En résumé, il s'agit d'un concept d'éthique environnementale dont le principe est « zéro pollution et 100 % recyclage ». Tous les matériaux respectent ce concept : ils proviennent soit du bâtiment et ont été recyclés et réutilisés par la suite dans la rénovation, ou bien ils ont été achetés à l'extérieur mais sont labellisés Cradle to Cradle (voir ci-contre).

Séduits par une rénovation novatrice

L'IBW (Intercommunale du Brabant wallon) et le Groupe BIA, actif dans la vente et le service d'équipements de travaux publics, de terrassement, de carrières, de recyclage et de manutention industrielle, sont les maîtres d'ouvrage. Ils ont racheté ce site d'un hectare, rebaptisé depuis « Le Mazarin », en septembre 2013. Chacun dispose de deux étages, soit 2 000 m² par entité. L'objectif pour l'IBW est d'y installer son troisième centre d'entreprises destiné au spin-off, start-up, TPE et PME. IBA, de son côté, souhaitait disposer d'espaces plus spacieux. « Nous avons été très vite séduits

par l'idée d'opter pour une rénovation novatrice inspirée par la démarche Cradle to Cradle, explique Pierre Boucher, président de l'IBW. Une certification qui est déjà fortement présente pour les processus industriels. Dans ce cas-ci, il s'agit de la première transposition de cette démarche à la rénovation complète d'un bâtiment. »

Faux-plafonds, câbles, isolants, cloisons

Le bâtiment respectera les standards passifs. La rénovation est plutôt intéressante financièrement puisqu'elle aura coûté 800 euros/m². C'est le bureau d'architecture Synergy International et le département rénovation de Thomas & Piron qui ont réalisé le projet. « Cette solution est novatrice, économique, durable et rapide, s'enthousiasme l'architecte Sébastien Cruyt. Tous les matériaux ont été soit récupérés et réutilisés dans le bâtiment, soit sélectionnés car ils respectaient le label Cradle to Cradle. Nous avons, par exemple, récupéré les faux plafonds, les câbles électriques, les isolants, les châssis ou encore les cloisons de bureaux. Tout n'a toutefois pu être réutilisé : la tuyauterie de chauffage n'a malheureusement pu être maintenue. Nous avons effectué les tests nécessaires qui prouvaient leur fiabilité mais le risque était trop grand qu'elle ne cède après quelques années. »

L'architecte a décidé de ne pas isoler le bâtiment par l'extérieur, de manière à ne pas entraver l'architecture du bâtiment ni réduire la luminosité. Même si la priorité était la rénovation intérieure, deux



gestes architecturaux ont néanmoins été posés, avec une structure qui lie les deux étages appartenant à chaque société.

Un nouvel isolant 100 % naturel

Autre nouveauté : le processus de réflexion a entraîné le développement d'un nouveau matériau isolant totalement novateur. L'entreprise Derbigum, implantée à Perwez, a mis en œuvre un complexe d'isolation et de pare-vapeur posé sur le côté intérieur de la façade. Il est totalement Cradle to Cradle. Il se compose d'un isolant en liège et d'un pare-vapeur végétal, le tout amenant le bâtiment à un niveau de performance du standard passif.

« Il s'agit en fait de liège qui est chauffé à 250°, la résine permettant d'assembler les résidus, explique Francis Blake, le directeur de Derbigum, une entreprise spécialisée dans les revêtements pour toiture. Il faut ensuite le scier pour obtenir des blocs isolants de 10 cm sur 14 cm. Nous y ajoutons un revêtement confectionné par nos soins, une sorte de membrane végétale. L'efficacité est vraiment remarquable pour un produit naturel. »

Du côté de l'Intercommunale du Brabant wallon, on est bien évidemment satisfait de l'initiative. Active dans le traitement des déchets, il s'agit en quelque sorte du prolongement d'une de ses missions. « Et puis, surtout, nous faisons déjà du

Cradle to Cradle sans le savoir, précise Baudouin le Hardy de Beaulieu, directeur de l'IBW. Ce projet aura valeur d'exemple. Il en appelle d'autres. Nous resterons à l'avenir dans cette vision intéressante de réutilisation de matériaux. Il serait par ailleurs intéressant de faire essaimer cette idée auprès du grand public pour diminuer les déchets liés à une rénovation. Ces derniers représentent une quantité importante des déchets de nos parcs à conteneurs ! »

> **Xavier Attout**



Situé à Genval, ce bâtiment de bureau fait l'objet d'un chantier novateur : zéro pollution et 100 % de recyclage. A droite, une projection du projet qui sera terminé début 2015. © X. A.

L'architecte : « Créer un bâtiment réversible »

La démarche Cradle to Cradle a été mise en place dans les années 1980 par le chimiste allemand Michael Braungart et l'architecte américain William McDonough. L'architecte Steven Beckers, qui a encadré le processus, parle « d'économie circulaire à impact positif ».

> D'où vient cette démarche Cradle to Cradle ?

Dans le modèle Cradle to Cradle, la conception du produit et du processus de fabrication est définie de telle sorte que le produit peut être récupéré, désassemblé et entièrement réutilisé. Aujourd'hui, lors d'un projet de rénovation, on crée des objectifs en fonction des stratégies (site, eau, énergie, matériaux, qualité environnementale). Et on va rarement plus loin. Avec cette démarche, nous allons au-delà du développement durable : nous proposons « l'eco-effectiveness », qui crée des objectifs qui vont au-delà des objectifs déjà fixés. L'idée n'est pas seulement de réduire l'impact négatif sur l'environnement mais également d'augmenter l'impact positif.

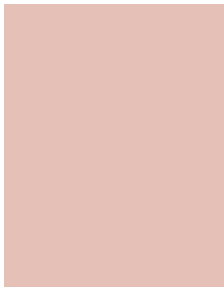
> Qu'est-ce qui a guidé votre démarche ?

L'idée est que tous les travaux et aménagements que l'on effectue à l'intérieur d'un bâtiment puissent être réversibles. Un bâtiment de bureau pourrait être transformé en logement dans vingt ans. Il faut en tenir compte. Tous les matériaux doivent également être remplaçables.

L'approche est également systémique. Si on installe une toiture verte ou des panneaux photovoltaïques, cela entraîne toute une série de conséquences connexes. En fait, nous essayons de produire des bâtiments qui produisent plus que ce dont ils ont besoin. Nous parlons par exemple de matériaux sur-recyclés et non pas simplement recyclés car, lors de chaque transformation, un matériau perd de sa qualité.

> **Propos recueillis par X. A.**

L'urbanisme, un outil de lutte contre les inondations ?



Hugues Ghene est le bourgmestre d'Orp-Jauche.

« On croit dans le remembrement urbain »

> Orp-Jauche a été durement touchée par les inondations ces dernières années (un millier de maisons en 2011 notamment). De quelle manière l'aménagement du territoire peut-il être un outil de lutte contre les inondations ?

Avec notre schéma de structure, nous détenons aujourd'hui tous les outils nécessaires pour lutter efficacement, du moins en amont, face à cette problématique. Nous disposons d'une carte des aléas d'inondation par débordement de cours d'eau, qui permet d'identifier les zones d'inondation, village par village. Toutes les mesures peuvent donc être prises.

> Plus aucun permis n'est donc octroyé dans les zones inondables ?

Tout à fait. Nous ne pouvons rattraper les erreurs du passé mais nous pouvons par contre agir sur l'avenir. Il est vrai que la problématique des inondations a peut-être été moins prise en compte par certains de mes prédéces-

seurs, et que des permis ont été délivrés dans des zones à risque, mais, à leur décharge, la dernière inondation majeure remontait à 1949. Un lotissement a, par exemple, vu le jour alors qu'il ne l'aurait jamais dû. Cela nous a obligé à construire un bassin d'orage qui a coûté plus de 500 000 euros pour le protéger...

> Peut-on imaginer certaines compensations, planologiques ou financières, pour les propriétaires repris sur la carte des aléas d'inondation et disposant d'un terrain à bâtir ?

Non, financièrement la commune ne dispose pas des reins suffisamment solides pour mettre en œuvre ce type de politique.

> Quelle autre piste alors ?

Nous avons lancé deux procédures de remembrement urbain dans ce but (NDLR : dont une a été annulée en janvier dernier). L'idée est de racheter des parcelles de terrain de manière à réaliser des aménagements permettant de lutter contre les inondations, tel qu'un bassin d'orage. Nous procéderons à des expropriations. L'article 24 de la loi agriculture de 1970 précise qu'un pourcentage des champs concernés peuvent tomber gratuitement dans le domaine public. La commune rachètera donc des terres (NDLR : à 20 ou 30 m²) et procédera par la suite à des aménagements.

« Le schéma de structure est indispensable »

> De quelle manière l'aménagement du territoire peut-il être un outil de lutte contre les inondations ?

La Région wallonne a mis en place une carte des aléas d'inondation. Un outil qui doit être respecté dans tous les aménagements présents et futurs. Pour les erreurs du passé, on ne peut évidemment rien faire, si ce n'est construire des bassins d'orage ou éviter les préjudices en amont.

> Le meilleur outil reste le schéma de structure communal...

Oui, ce document d'orientation permet de planifier exactement ce qu'il faudra réaliser. Il reprend les caractéristiques de la commune, les contraintes physiques des terrains et identifie ensuite les mesures à prendre et les zones non propices à l'urbanisation.

> Les communes ont donc un important rôle à jouer en la matière ?

Oui, de par l'application des règlements existants et de par l'efficacité du travail des conseillers en aménagement du territoire. Aujourd'hui, les communes qui ont un schéma de structure disposent de tous les outils nécessaires pour lutter efficacement contre les inondations. Nous en réalisons de plus en plus, ce qui veut dire que nous sommes sur la bonne voie.

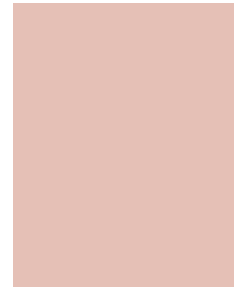
> Faut-il des compensations planologiques lors d'une expropriation pour cause d'inondation ?

Non, ce n'est pas approprié. Le propriétaire était conscient des risques lors de son acquisition. Un notaire a par exemple le devoir de prévenir l'acquéreur. De plus, une commune ne disposera jamais des moyens suffisants pour effectuer une expropriation directe. Pour moi, il n'y a pas d'objectifs et de raisons qu'une commune décide de lancer une procédure de remembrement.

> Orp-Jauche semble pourtant s'y atteler...

Mais cette procédure prend des années. Dans certains cas, il faut même procéder à une modification du plan de secteur.

> propos recueillis par X. A.



L'architecte Serge Peeters dirige le bureau d'études Agora.

Jacques Sténuît est président des Amis de la Forêt de Soignes

Les verts desseins du Dr Sténuît

Les années n'ont pas d'influence sur son engagement environnemental. Le docteur Jacques Sténuît mobilise les énergies pour avoir une meilleure gestion de notre patrimoine naturel. Ce qui impliquera une meilleure qualité de vie.

À 82 ans, il est toujours bon pied, bon œil. L'élégance dans la démarche et le verbe clair quand il s'agit d'évoquer le devenir de l'environnement en Brabant wallon. Un patrimoine écologique pour lequel il se bat depuis une soixantaine d'années. Et Jacques Sténuît n'est pas encore prêt à lâcher l'affaire.

Les années passent mais cet habitant de Gottechain (Grez-Doiceau) garde encore une multitude de casquettes sur sa toise grisonnante : président des Amis de la Forêt de Soignes, coprésident de l'Entente nationale pour la protection de la nature et président des Amis du Parc de la Dyle. Des activités qui permettent de largement occuper cet ancien neurologue, à la retraite depuis une vingtaine d'années.

Il faut écrire que l'homme n'est pas arrivé dans cet environnement par hasard. Il se passionne pour la nature dès son plus jeune âge. Une évidence en quelque sorte pour un nouveau-né qui a vu le jour dans une maison familiale située en face de l'Institut des Sciences naturelles... « *Cela a certainement dû m'influencer* », rigole-t-il. Il habitera pendant de nombreuses années à Auderghem, en lisière de la Forêt de Soignes, avant de mettre le cap il y a quinze ans sur Grez-Doiceau. « *Je connais la Forêt de Soignes comme ma poche*, lance celui qui donne également des cours pour devenir guide nature. *La richesse de sa biodiversité est souvent sous-estimée.* »

40 ans sans pesticides

Sa passion pour l'environnement lui a permis de maintenir un certain équilibre dans sa vie, une bouffée de respiration bien loin des hôpitaux bruxellois. « *Mais les deux matières sont toutefois intimement liées*, soutient ce doctorant en médecine et en sciences naturelles et médicales. *Cela fait quarante ans, bien avant tout le monde, que je ne mange plus d'aliments qui contiennent des pesticides. Ces substances toxiques sont largement cancérigènes. Je fais d'ailleurs partie du Pesticide Action Network (NDLR : un réseau international qui vise à mettre en place des alternatives écologiques et socialement justes à l'usage de pesticides dangereux).* » Parmi les « combats » qui l'occupent actuellement, il se démène pour empêcher l'aménagement du contournement nord de Wavre. « *On se bat depuis trente ans et à chaque fois les projets évoqués ont capoté*, explique-t-il avec philosophie. *Ils n'ont jamais pu démontrer l'utilité de ce projet sur le plan de la mobilité.* »

Autre dossier : la création d'un parc naturel de la Dyle, au sein des communes de Grez-Doiceau, Chaumont-Gistoux, Beauvechain, Rixensart et Wavre. « *Le but est de protéger une région rurale et agricole riche en étangs, cours d'eau, roselières, avifaune, riche aussi en paysages remarquables et en patrimoine naturel, architectural, historique et culturel* », explique-t-il. Neuf parcs naturels existent déjà en Wallonie.

« *À l'avenir, mon souhait serait d'avoir une meilleure sensibilisation du grand public aux enjeux actuels, de manière à avoir une meilleure gestion de notre patrimoine naturel. Un environnement mieux géré allié à un développement plus durable permet une meilleure qualité de vie.* » Si son souhait se réalise, Jacques Sténuît pourra alors déguster tranquillement l'une des 200 bouteilles de vin rouge (bio) que ses vignes du sud de la France produisent chaque année. Avec le sentiment du devoir accompli.

> **Xavier Attout**

Ses lieux préférés en Brabant wallon

La Forêt de Soignes est « très intéressante. Son relief « dunaire » date de l'Âge de glace et a été préservé depuis. Elle s'étend encore aujourd'hui sur 5 000 hectares, malgré la pression immobilière. Nous nous sommes battus ces dernières années pour la préserver, notamment dans le cadre du projet Fedex à La Hulpe. Elle est heureusement classée depuis 1959 en tant que site Natura 2000. Sa biodiversité est remarquable. On y retrouve quantité de bois anciens, de bois morts sur pied et de bois morts. Mon endroit préféré est le Rouge-Cloître. J'apprécie aussi la zone autour de Groenendaël. »

La région à l'arrière d'Archennes (Grez-Doiceau), « où l'on retrouve l'étang de Pécrot, Florival, la Marbaïse, le Marais de Laurensart ou encore la réserve du Bouly est vraiment magnifique. C'est dommage qu'elle soit aussi méconnue. Elle regorge de telles richesses ! »



Quand le théâtre jeune public est mis à l'honneur

Vivre pleinement le théâtre, en toute confiance

Dans le cadre d'Ottokar VI, opération itinérante de théâtre jeune public, enseignants du primaire et du secondaire sont invités à suivre une formation reconnue par l'Institut de formation en cours de carrière (IFC).



Ottokar, théâtre jeune public en Brabant wallon

Organisée autour du 20 mars, Journée Mondiale du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse, Ottokar met à l'honneur le théâtre jeune public ainsi que ceux qui le créent, le jouent, l'organisent, le diffusent, l'enseignent, l'encadrent, le relaient ou en sont le public. En mars 2015, la Province du Brabant wallon accueillera la sixième édition de cette manifestation itinérante, dont le fil rouge sera la mobilité et qui invitera le public à se déplacer vers des lieux inhabituels et inconnus ou tout simplement vers une salle de spectacle. Les comédiens circuleront aussi pour aller à la rencontre des publics. L'occasion vous sera peut-être donnée d'assister à une représentation dans le bus « Ottokar », spécialement créé pour l'occasion par six compagnies brabançonnaises, qui sillonnera toute la province.

> C. Du.

Pour être en mesure d'accompagner leurs élèves dans la découverte de l'art, les enseignants doivent dépasser leurs craintes de rester sans réponse face aux questions des enfants. Or, le cursus des futurs enseignants compte peu de cours de relation avec l'art. Trente heures à peine, sur trois ans de cours. Toute la question est de savoir si le contact avec l'art doit être « pédagogique », c'est-à-dire préparé, puis suivi d'exercices et de devoirs. Parmi les enseignants, nombreux sont aujourd'hui ceux qui considèrent ce contact comme un parcours personnel, un élément essentiel du développement de l'enfant ou du jeune, qui ne doit pas être systématiquement instrumentalisé par un recours au rationnel, à l'évaluation, à la notion de travail.

Se sentir légitimes

La formation dispensée par Jean Lambert* dans le cadre d'Ottokar (voir ci-contre) est « une initiation aux arts par le ressenti, le faire et l'oser prendre sa place. Elle sort l'enseignant de sa position de personne qui sait, pour le faire entrer dans celle de celui qui fait. Un des premiers éléments de la formation consiste à faire bouger l'enseignant, pour lui faire quitter son statut de spectateur et le faire devenir acteur. Il est ainsi mis en situation de confiance. L'aspect le plus important est l'émotionnel. Après avoir vu un spectacle, les enseignants vont décrire ce qu'ils ont perçu, sans passer par le cognitif, et se sentir légitimes dans cette perception ou cette émotion, avant de se demander ce que l'auteur du spectacle a voulu dire. Si l'enseignant dit n'avoir pas compris le propos, on va se mettre à chercher ensemble. Cela créera un début de confiance. »

Le théâtre jeune public a beaucoup évolué ces 50 dernières années. Dans les années 60-70, il s'est spécialisé et a dépassé le moralisme qui prévalait jusque-là. Le décret de 1973 prévoit le financement de la diffusion de spectacles de qualité dans les écoles. Cinq ou six compagnies sont alors agréées et, aujourd'hui, 30% des écoles profitent de la possibilité de faire venir des spectacles.

« Pendant les 20-25 premières années du théâtre à l'école, les spectacles se jouaient dans les salles de gym ou sous les préaux aménagés pour les recevoir, se souvient Jean Lambert. Cela a créé une liberté assez grande pour imaginer des dispositifs beaucoup plus souples de relation entre le spectacle et les spectateurs. La scénographie est presque considérée comme un personnage agissant du spectacle. De plus, comme le montage et le démontage doivent être faits en une journée, le dispositif mis en place doit être ingénieux et doit pouvoir s'adapter aisément. Le théâtre jeune public, en perpétuel questionnement et re-création, a initié de nouvelles techniques. Systématiquement, la question de la scénographie a été un élément structurant du théâtre jeune public. »

> Caroline Dunski

* Directeur des Ateliers de la Colline, une des compagnies pionnières du théâtre pour l'enfance et la jeunesse.

Dans le cadre d'Ottokar VI, en février et mars 2015, les enseignants du primaire et du secondaire pourront suivre une formation de deux jours reconnue par l'Institut de formation en cours de carrière (IFC). Informations : Stéphanie Heinrichs : s.heinrichs@ccbwb.be - 010 62 10 42 - www.ccbwb.be (onglet pédagogie)

12

La pédagogie du recyclage « par le haut »

Up !Design, l'exposition conçue pour permettre au public de s'approprier le design par le prisme du développement durable, continue de circuler en Brabant wallon et fera escale à Nivelles après être passée à Tubize.

« **O**n jette tellement de choses à la poubelle. Aujourd'hui, on essaye de ne plus jeter autant, pour polluer moins. On essaye de récupérer. Nicolas, sais-tu ce que signifie, 'récupérer' ? » La personne qui interroge l'élève de Madame Morgane, institutrice d'une classe de deuxième primaire venue découvrir l'exposition « Up !Design » au Centre culturel de Tubize, est Pauline Meunier, guide et animatrice de la rencontre. Chacune de ses questions suscite une levée de petits doigts. Ils ont tous envie de répondre et de raconter que « *maman aussi, est designer* » ou que « *moi aussi, j'ai une luge comme celle-là* ».

Sauf qu'en l'occurrence, les éléments de la luge dont il s'agit ont été séparés puis réassociés différemment, pour former un banc original. Entre les « murs » de l'expo, eux-mêmes formés de palettes de transport récupérées, les visiteurs découvrent des sacs faits de bâches publicitaires et de ceintures de sécurité en guise de lanières, des pots de peinture usagés transformés en lampes, de vieux volets

devenus tabourets... C'est la magie de l'upcycling, cette pratique où l'on transforme un matériau en objet qui a de la valeur. « *Les designers qui ont conçu l'exposition voulaient montrer qu'en récupérant les objets abimés, on peut leur donner une seconde vie et obtenir un objet unique. Il y a des artistes, des designers ou des stylistes qui transforment les tissus, les vieux vêtements pour éviter qu'ils ne polluent.* » L'exposition aborde les notions de réemploi, de création et de créativité et vise à développer une réflexion sur notre consommation quotidienne des objets et mobilier, leur détournement et leur impact sur l'environnement.

Trouver les déclics pour parler de recyclage

Près de 1 000 personnes se sont inscrites aux visites et animations proposées par le Centre culturel de Tubize aux écoles primaires et secondaires, ainsi qu'aux groupes associatifs d'enfants et d'adultes. Les élèves de Madame Morgane se montrent curieux, avides de commenter leurs découvertes. Pour l'institutrice, « *le thème*

du recyclage pourra être exploité en classe. On va pouvoir reparler du tri sélectif et il y aura une activité artistique et de la lecture autour de ce thème qui est vraiment intéressant. On va leur montrer qu'on peut créer un petit personnage sans acheter de matériel dans un magasin, juste en récupérant des choses destinées à la poubelle. Ce sera aussi l'occasion de traiter les questions d'écologie. »

« *La question du recyclage semble de plus en plus faire partie du quotidien des enfants, note Pauline Meunier. Aller vers la notion de réemploi et puis de 're-création' d'objets à partir d'anciens objets, c'est encore un pas de plus, plus compliqué, mais je dirais qu'il y a des choses qui passent. En répétant, en discutant et en s'immergeant autant que possible dans leur univers. La nécessité qu'un objet soit utile et beau, ils comprennent. Celle de respecter l'environnement et de recycler, on leur en parle de plus en plus souvent, en tous cas à l'école... Après, il faut trouver les déclics.* »

> **Caroline Dunski**

À Nivelles

L'exposition « Up !Design » se tiendra à Nivelles du 14 au 27 novembre. À cette occasion, le Centre culturel propose des visites commentées et animations aux publics scolaires (classes maternelles, primaires et secondaires) et associatif (tous âges). Les animations tourneront autour de la matière, de la notion de modernité et d'actualité, des styles ou encore des contraintes rencontrées par les designers.

> **C. Du.**



Centre culturel de Nivelles - Salle d'exposition du Waux-Hall (1er étage) - 1 place Albert 1er - 1400 Nivelles
- accès libre du mardi au vendredi de 14h à 18h et samedi de 9h à 13h - www.ccnivelles.be
Renseignements et réservations : isolde.caussin@ccninelles.be - 067 88 22 77

Optimaliser un projet socioculturel

Créer, produire, facturer... et communiquer

Le mardi 18 novembre, artistes et opérateurs culturels se rencontrent à Tubize pour aborder certains aspects des contrats de travail qui les lient les uns aux autres et découvrir quelques clés pour la promotion d'un projet socio-artistique.

Comment se rémunérer quand on est artiste ? Comment facturer ? Dans quelles conditions ? Quels contrats choisir ? Une multitude de questions surgissent au quotidien dans le cadre d'une activité artistique professionnelle, que l'on soit artiste ou programmeur. Pour répondre à celles-ci, les centres culturels de Tubize et du Brabant wallon organisent une journée à laquelle ils ont convié Sonia Kenis, conseillère de l'asbl SMart. L'objectif, à l'origine, lors de la création de l'asbl en 1998, était de décharger les artistes, créateurs et techniciens de la gestion administrative de leurs activités professionnelles et de leur offrir la possibilité d'une protection sociale similaire à un statut de salarié.

« Je désire donner un maximum d'informations utiles aux artistes et donneurs d'ordre. Nous parlerons de la notion du 'statut d'artiste', vu les récents changements en la matière. Ce sera aussi l'occasion de mettre en lumière les différents

services chez SMart. Nous voulons partager notre savoir-faire, informer et soutenir le développement des carrières des artistes et travailleurs autonomes, tels que les journalistes, guides, traducteurs, formateurs, informaticiens... »

La communication, tout un art

Principalement connue comme entreprise de facturation, SMart a étendu ses missions et ses actions. Désormais, elle soutient le secteur avec des bourses, a lancé « Push », une plateforme de financement participatif, et édite des publications sur le secteur. *« Nous avons aussi un service juridique à disposition de nos membres et un service de formation. Nous sommes au-delà du soutien administratif, c'est-à-dire que nous accompagnons les activités de nos membres dans leur développement. Il est donc essentiel de créer des synergies et des partenariats. SMart est par essence une entreprise sociale qui mutualise les moyens pour en faire bénéficier le plus grand nombre. Aujourd'hui, plus de 55 000 membres issus du secteur créatif utilisent ces biens et services. Le service formation leur propose, par exemple, d'apprendre à négocier, à parler de son projet artistique*

ou à maîtriser la gestion de ses projets. L'artiste désireux de faire carrière doit pouvoir partager, échanger, communiquer, et c'est tout l'intérêt de former une communauté pour s'entraider. »

L'équipe d'animation du Centre culturel de Tubize a perçu une vraie demande de la part des artistes et des opérateurs socioculturels qui souhaitent optimiser leur communication. C'est pourquoi, dans la seconde partie de la journée, s'inspirant de leur travail quotidien, les animatrices du secteur Communication du Centre culturel du Brabant wallon (CCBW) présenteront une série d'outils afin d'assurer la meilleure communication possible autour d'un événement ponctuel : blogs, réseaux sociaux, contacts avec la presse, supports originaux... Tous seront abordés avec des exemples concrets et vécus.

> **Caroline Dunski**

Mardi 18 novembre 2014 à 10 heures

Centre culturel de Tubize, 124, bd Georges Deryck

Infos : Sylvia Pigarella - sylvia.pigarella@tubize-culture.be - 02 355 98 95

Gratuit sur réservations

(date limite d'inscription :

mercredi 12 novembre)



Quel statut pour les artistes ?

Le 1^{er} avril dernier, les conditions d'accès aux allocations de chômage pour les artistes (et techniciens du spectacle) ont été renforcées, entraînant de nombreuses questions auprès des personnes concernées par le statut d'artiste. Ce dernier est jugé quasi inexistant ou, à tout le moins, inadapté à la réalité. En mai, diverses organisations lançaient une pétition demandant que *« le paysage culturel soit réévalué en profondeur afin que puissent être garanties les conditions nécessaires à la poursuite de nos métiers sans en aggraver encore la précarité. »*

> C. Du.



INVITATION

VISITES GUIDÉES
ET PERFORMANCEagenda 11/14
épinglé pour vous...

sa 8/11 à 19h, à Braine-l'Alleud / théâtre
(dès 8 ans)

Cortex

par la compagnie 3637

Ella ne dit pas que c'est vrai, elle dit qu'elle s'en souvient... Trois fois rien, un pot de confiture, quelques photos, l'odeur d'un vieux foulard pour qu'une porte s'ouvre et qu'une avalanche d'émotions l'assaillent. Prise à la gorge, Ella danse avec ses souvenirs, valse avec ses fantômes, tente une réconciliation avec les siens, avec elle-même, avec l'enfant qu'elle a été.

Création travaillée en résidence au Foyer populaire/
Espace d'inventions (CCBW)
02 384 67 44 - www.braineculture.be

sa 8/11 à 20h, à Waterloo / théâtre

D'estoc et de taille

par la Cie Les Bretteurs à gages

Du burlesque dans l'univers de cape et d'épée avec cette pièce d'un comique rebondissant... Retrouvez vos souvenirs d'enfance faits de combats héroïques, de bravades et de personnages aussi droits que leur brushing. Passez le tout au hachoir et vous obtiendrez un cabaret décalé et détonnant, alliant burlesque, poésie et performance. Cinq comédiens rodés au combat de scène tentent une plongée au cœur de cet univers afin de découvrir ce qu'il est advenu de ces héros d'hier et d'aujourd'hui.

Création travaillée en résidence au Foyer populaire/
Espace d'inventions (CCBW)
02 354 47 66 - www.centre-culturel-waterloo.be

du di 9/11 au di 30/11, à Tourinnes-la-Grosse /
multidisciplinaire

49^e Fêtes de la Saint-Martin

Nicolas Laugero Lasserre (F) propose les expos « IN » sur le thème « l'art dans la rue » (œuvres réalisées in situ par des graveurs et street artistes de renommée mondiale). Le parcours « OFF » présente 150 artistes qui exposent dans 80 lieux. Le programme prévoit aussi un grand spectacle, *Le Dragon d'Evgueni Schwartz* avec plus de 150 acteurs, musiciens et choristes, et de nombreuses animations. (Voir invitation, ci-contre)
010 86 71 15 - www.tourinnes.be

di 16/11 à 17h, à Genappe / docu-débat

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés

Un film documentaire de Sophie Bruneau et Marc-Antoine Roudil

Chaque semaine, dans trois hôpitaux publics de la région parisienne, une psychologue et deux médecins reçoivent des hommes et des femmes malades de leur travail. Tour à tour, quatre personnes racontent leur souffrance dans le cadre d'un entretien unique. À travers l'intimité, l'intensité et la vérité de tous ces drames ordinaires pris sur le fil, le film témoigne de la banalisation du mal dans le monde du travail.

Débat avec Jean Blairon de la RTA.
067 77 16 27 - www.ccggenappe.be

ve 28/11 à 19h30, à Louvain-la-Neuve /
festival musique

Le Grand Tremplin

Quatre lauréats de l'Opération Tremplin présenteront un concert de 30 minutes : Konoba (pop alternative), El Amor Prohibido (post-rock), Solkins (rock electro) et Burn your tv (rock grunge noise). Également à l'affiche de ce rendez-vous de découvertes : le groupe bruxellois Vismets qui jouera en milieu de soirée, entre les groupes du Grand Tremplin, et le groupe français Todi fist, repéré lors de Mach 6 d'Arpajon, festival partenaire depuis 3 éditions.
070 22 15 00 - www.ccbw.be

ve 28/11 à 20h, à Tubize / chant choral

Scala - Et si on était des anges

La célèbre chorale féminine d'Aarschot, Scala, compte environ 60 membres de 14 à 20 ans. Après un hommage à Pierre Rapsat, son répertoire se compose actuellement de plusieurs chansons rock françaises dont elle a fait un album intitulé : « Et si on était des anges ». Ce titre s'inspire des nombreuses réactions à chaud à la fin de leurs concerts, des commentaires sur Facebook et dans plusieurs livres d'hôtes. Les choristes y sont régulièrement associées à des anges et leurs voix y sont qualifiées d'angéliques. Si c'est effectivement le cas, cela se vérifiera sur scène, à Tubize !
02 355 98 95 - www.tubize-culture.be

me 3/11 à 14h30, à Braine-l'Alleud / musique

Bleue

Geneviève Laloy se balade au fil de l'eau, elle s'y jette, s'y mouille. Sa voix claire et ensoleillée nous emporte dans un tourbillon de chansons truffées de rêves et d'aventures. Ses compositions originales mêlent folk, jazz et musiques du monde. L'artiste nous offre, en compagnie de quatre solides musiciens et de leurs multiples instruments, un concert féerique, haut en couleurs ! Avec Marie-Sophie Talbot, Thierry Crommen, Paul Prignot et Jacques Verhaegen.
02 384 67 44 - www.braineculture.be

**Cet agenda est absolument incomplet !
Consultez nos articles et Culturebw.be,
vitrine de la culture en Brabant wallon**



Culturebw.be

L'art dans la rue
49^e Fêtes de la Saint-Martin,
du 9 au 30 novembre

Les quatre dimanches après-midi des fêtes, de 14h à 16h, suivez les visites guidées des expos street art du parcours « IN » (commissaire : Nicolas Laugero Lasserre). Et, le dimanche 9, assistez à une performance inédite : des jeunes (de 12 à 20 ans), venant des 4 coins du Brabant wallon, qui suivent depuis la rentrée des ateliers de graff, viendront terminer en live leur fresque de 12 m.

Visites guidées :
reservation@tourinnes.be

010 86 64 04

lu-ve : 15h-19h, sa : 10h-12h

Infos performance (CCBW) :

j.depelsmaeker@ccbwb.be

010 62 10 37

www.ccbwb.be



invitation

midi de l'urbanisme

Pourquoi l'architecture contemporaine fait-elle toujours peur ?

> Jean-Pierre Herter

Architecte et membre organisateur de l'Association des Architectes du Brabant wallon

> Luc Mertens

Échevin de l'urbanisme à Chaumont-Gistoux

> Anne Norman

Historienne de l'art et auteure des tomes ARCHITECTURES ⁽¹⁾

> Chantal d'Udekem d'Acoz

Architecte à l'Atelier d'Architecture de Genval, a réalisé les aménagements intérieurs de l'hôtel Dolce à La Hulpe

Vendredi 28 novembre 2014
de 12h à 14h30

Dolce La Hulpe Brussels
135, chaussée de Bruxelles, 1310 La Hulpe

L'architecture fait partie de notre environnement quotidien. Elle s'impose à nos paysages et à nos regards dans un rapport tantôt harmonieux, esthétique et équilibré, tantôt brutal et contrasté. Il est dès lors légitime de la questionner pour la comprendre et ne pas la subir.

Dix ans après la publication du Livre Blanc *Qui a peur de l'architecture ?*, le débat sur l'architecture est loin d'être enterré. L'ouvrage voulait sensibiliser le grand public à une architecture contemporaine plus audacieuse, rimant avec création artistique. Il avait également comme objectif de revaloriser l'exercice d'une profession fortement fragilisée.

Aujourd'hui, les nouvelles formes d'architecture sont clairement encouragées et le grand public semble être plus soucieux des questions liées à l'architecture.

Peut-on considérer que la mobilisation des architectes a porté (et porte encore) ses fruits ?

Dans quel sens notre paysage architectural va-t-il ou doit-il évoluer compte tenu des enjeux actuels (économiques, énergétiques, environnementaux, etc.) ?

Existe-t-il encore de réels blocages pour le développement d'une architecture contemporaine de qualité ?

Comment y sensibiliser les élus, professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire et les citoyens ?

(1) Le tome 14 ARCHITECTURES « 10 Espaces de détente en Brabant wallon » sera publié le 25 novembre.

À cette occasion, le Midi de l'urbanisme accueille son auteure, Anne Norman. Il sera également possible de découvrir les espaces de détente du Dolce (projet repris dans le tome 14), guidé par son auteur de projet, l'architecte Chantal d'Udekem d'Acoz.



Inscription obligatoire (places limitées) avant le 21 novembre 2014

m.urbanisme@cbbw.be

010 62 10 55

Tarif : 5 euros (sandwich et boissons compris)

